



Communiqué de presse
Les Lilas le 31 mai 2022

Rémunérations des agent-es publics : assez tergiversé ! Les revaloriser vraiment, maintenant !

L'INSEE vient d'annoncer une nouvelle progression de l'inflation, avec 5,2% en rythme annuel au mois de mai. Côté salaires dans la fonction publique, en revanche, toujours rien à l'horizon !

Les gouvernements, lors du précédent quinquennat, portent une très lourde responsabilité dans le déni de reconnaissance de l'engagement professionnel des agent-es publics et dans l'affaiblissement du niveau de leurs rémunérations.

Par leur obstination à maintenir la valeur du point d'indice gelée, par leur décision de décaler d'un an les mesures de carrières prévues par le protocole PPCR, ces gouvernements ont orchestré le déclasserement salarial des agent-es et la pénurie de recrutements.

De même, reste inacceptable leur refus borné de mettre en œuvre des mesures générales qui, pourtant, sont les seules à même de donner un sens social et collectif aux carrières de la Fonction publique et à la reconnaissance du travail de ses agent-es pour l'intérêt général.

Les agent-es ne sont pas dupes ! Les mesures partielles prises çà et là, bénéficiant à certains personnels et pas à d'autres, n'ont aucune lisibilité et renforcent le légitime sentiment d'injustice.

A cette politique de non-reconnaissance salariale s'ajoute désormais une inflation galopante qui s'installe et progresse dangereusement (aujourd'hui à 5,2 %) faisant, dans la Fonction publique, dévisser les plus faibles rémunérations, celles des pieds de grille notamment.

Juste avant l'élection présidentielle, le gouvernement a dû concéder le fait que cette inflation justifiait désormais le dégel de la valeur du point d'indice...

Pour la FSU, ça suffit ! Assez tergiversé ! Assez de fadaïses sur un prétendu système de rémunération qui serait à bout de souffle quand ceux-là même qui le prétendent sont ceux qui l'assèchent par une politique d'austérité salariale pour tous les agent-es publics !

Pour la FSU, c'est bien la cohérence et l'équilibre d'ensemble de la rémunération indiciaire qui doit être préservée par la revalorisation combinée de la grille et du point d'indice. La comparabilité des carrières et des rémunérations est une donnée structurante pour la mobilité choisie des personnels !

Pour préserver le pouvoir d'achat ! il faut immédiatement dégeler la valeur du point d'indice et la revaloriser à la hauteur commandée par l'inflation !

Pour reconnaître le travail essentiel des personnels de la Fonction publique pour l'intérêt général : il faut dès maintenant revaloriser l'ensemble de la grille indiciaire par une application uniforme d'un nombre significatif de points d'indice additionnels pour tout-es, à tous les échelons de tous les grades des corps et cadres d'emplois.

Pour faire reculer toutes les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes, comme pour préserver le niveau de vie au moment de la retraite, il faut intégrer les primes dans la rémunération indiciaire.

La FSU est déterminée à ce que toutes les politiques d'apprentis-sorciers appliquées aux rémunérations des agent-es de la fonction publique soient stoppées sans délai !

Il est temps de revaloriser vraiment les rémunérations de tous les personnels de la Fonction publique !